

# L'UNSA Fonction Publique demande la sortie des derniers textes PPCR

- Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 11 septembre 2017

---

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

---

**L'UNSA Fonction Publique a écrit au ministre de l'Action et des comptes publics pour lui demander de poursuivre la publication des textes de mise en oeuvre du protocole PPCR afin de permettre à tous les agents d'en bénéficier dès 2017.**

**L'UNSA estime que l'État doit respecter sa parole.**

Lors des rencontres entre l'UNSA Fonction publique et Gérard Darmanin, le ministre a plusieurs fois assuré que les principes du protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) ne seraient pas remis en cause.

L'UNSA Fonction Publique lui a donc demandé par écrit, le 8 septembre 2017, l'accélération du processus de publication des différents textes attendus en particulier pour :

- la filière des greffes au ministère de la justice ;
- les corps les professeurs de sports, les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, les conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;
- certains corps d'agents en poste au sein des services la DGFIP ;
- le corps des chargés d'études documentaires ;
- le corps des Inspecteurs de l'action sanitaire et sociale ;
- les ingénieurs de la FPH ;
- les attachés de la FPH ;
- ...

Pour l'UNSA Fonction Publique, il s'agit d'obtenir la légitime parution des textes avant la fin de l'année 2017 pour que, rapidement, les agents concernés puissent, à leur tour, bénéficier du transfert primes/points (symbolique mais utile pour le calcul des pensions) et/ou d'une revalorisation de leur grille indiciaire.

**L'UNSA continue à exiger également le respect du calendrier d'application de PPCR tel que prévu.**